

Evacuation et fermeture du campus Berges du Rhône le 17 octobre

Mardi 17 octobre 2023

Le campus Berges du Rhône a dû être évacué aujourd'hui peu avant 15 h. Dans la matinée, le collectif des « sans fac », soutenu par l'UNEF, a entrepris une occupation des locaux de la présidence. Des personnels administratifs de l'université se sont retrouvés bloqués dans leurs bureaux. A plusieurs reprises, il a été demandé aux occupants et occupantes de s'éloigner des portes pour laisser sortir ces personnels en toute sécurité. Cette demande a été repoussée.

Deux vice-présidents ont rencontré des représentants et représentantes du collectif à deux reprises en fin de matinée. Une rencontre avec la Présidente leur a été proposée, pour la fin d'après-midi, sous condition d'une évacuation rapide des locaux. Cette proposition a également été refusée.

Pour mettre fin à l'occupation et garantir l'intégrité physique et psychique des personnels, l'université dû faire intervenir les forces de l'ordre pour procéder à l'évacuation des locaux. Dans le contexte du plan Vigipirate urgence attentat, et sachant que les occupants appelaient à un rassemblement à 18 h 30 sur le campus, les forces de l'ordre ont demandé de procéder à une évacuation générale du campus des quais. Les occupants et occupantes ont quitté les lieux sans heurts et l'ensemble des personnes présentes dans l'enceinte de l'université a été évacué. Une plainte a par ailleurs été déposée.

La présidence de l'université regrette très vivement les événements de ce jour, qui portent préjudice à l'ensemble des étudiant.es et personnels. Le campus Berges du Rhône rouvrira ses portes demain matin, mercredi 18 octobre.

L'ensemble des 50 dossiers portés par le collectif des « sans fac » a été examiné avec attention, en lien étroit avec les composantes concernées. L'université rappelle également les principes adoptés par ses instances pour le traitement de ces dossiers, notamment l'égalité de traitement de l'ensemble des candidatures et l'impossibilité de procéder à des inscriptions supplémentaires dans des formations déjà saturées. La présidence n'inscrit aucun étudiant d'office. Ce sont les composantes qui procèdent à l'examen pédagogique des dossiers.